

par d'immenses affiches et des milliers de prospectus :

ROUBAIX! ROUSSIGNOL-ROLLIN TE SALUE!
ET T'AMÈNE DES LUTTEURS A TA TAILLE!
« Non ! non ! la Lutte n'est pas morte ! et elle ne mourra pas cette noble fille des Grecs, cette reine de la gymnastique ; elle ne saurait mourir, tant que pour interprètes elle aura des hommes jeunes et beaux, souples et forts, tels que ceux qui vont débiter dans cette journée. Oh ! c'est qu'il ne faut pas confondre les premiers lutteurs du monde avec les faux héros, ou trop gras ou trop maigres, qui sont venus s'abattre sur la bonne ville de Roubaix. Ceux qui ont l'honneur de se présenter aujourd'hui devant le public, n'ont jamais paru à Roubaix, et sont les premiers sujets chez M. ROUSSIGNOL-ROLLIN qui, s'il n'a pas le bonheur d'être connu à Roubaix, le sera dimanche avant cinq heures. »

Si la Lutte n'est pas morte, il faut reconnaître aussi que le style de Barpan est plus vivant que jamais et que M. ROUSSIGNOL-ROLLIN s'en sert admirablement. Après ce speech comme d'habitude en faire les gladiateurs de l'ancienne Rome, M. ROUSSIGNOL-ROLLIN nous énumère les principaux sujets de sa troupe. Le plus remarquable est, paraît-il, M. Bauer, dit « l'Apollon muselé », âgé de 23 ans, « incomparable sous tous les rapports. » Vient ensuite l'Ours noir de l'Académie (M. Michel Sallés) qui luttera à outrance contre M. Capmartin, amateur de la localité. Il y a donc des hommes qui se font gloire du nom d'Ursus ? Victor Hugo, tu l'emportes !

Deux sociétés musicales de Roubaix, la *Lyre* et la *Fanfane*, prendront part, le dimanche et le lundi de la Pentecôte, au Concours offert par la ville de Reims. La *Fanfane* concourra avec les sociétés suivantes :

- DIVISION D'EXCELLENCE.
- Saint-Quentin.
- Châtelet, (fanfare des Guizos.
- Ville-sur-Saulx.
- Tarrare.
- CONCOURS UNIQUE DE SOLI,
- Saint-Quentin.
- Châtelet.
- Vitry-le-Français.

La fanfare donnera des répétitions publiques : Mardi et Mercredi au Cercle de la Grande-Harmonie ; jeudi, vendredi et samedi sur la Grand-Place.

La *Lyre roubaissienne* aura pour concurrentes : La *Catéenne*, la *Galliniste*, de Melun, les sociétés chorales de Bouchain, de Boulogne-sur-Mer et l'*Etoile*, de la Madeleine-les-Lille.

La musique municipale de Tourcoing assistera au même concours ; elle s'y rencontrera avec les musiques d'Ay et d'Epernay.

Il n'est pas exact, comme on l'a dit, que la ville de Reims paie les frais de route de la musique de Tourcoing.

Les hannetons ont commencé depuis quelques jours à faire leur apparition dans notre contrée. Nous ne saurions trop engager chacun à détruire le plus grand nombre possible de hannetons qui engendrent, comme on sait, le ver blanc qui est la ruine des jardins et le plus redoutable fléau de l'agriculture.

Le département de la Seine-Inférieure dépense 100,000 fr. par an pour la destruction des hannetons. La Société centrale du même département vient de décider qu'elle décernerait un prix de 3,000 fr. et une médaille d'or à l'inventeur d'un procédé prompt et efficace pour la destruction des hannetons et leurs larves.

On nous raconte qu'hier après midi un accident déplorable est venu attrister les habitants de Neuville-en-Ferrain, canton de Tourcoing.

M. Mulliez-Catteau fils, cultivateur en cette commune, accompagné de deux de ses ouvriers, tous trois occupés aux travaux des champs, ont été surpris par l'orage ; la foudre est tombée sur eux et a tué sur le coup les deux ouvriers.

Quant à M. Mulliez, il a été également atteint et les blessures qu'il a reçues laissent peu d'espoir de le conserver à la vie.

Un affreux malheur vient de frapper un garde-chasse attaché à l'une des plus belles propriétés de nos environs, à Marcq-en-Barœul.

Vers le 20 mars dernier, un chien errant, signalé comme enragé, fut poursuivi comme tel par les habitants des hameaux de Rouge-Barre, du Queine et du Moviart ; mais il échappa à leurs poursuites. Le 23 mars, le garde, faisant sa tournée, rencontra ce même chien qui, d'un bond prodigieux, lui sauta à la gorge, le renversa, le mordit à la figure et à la main et continua sa course. Il ne fut abattu que plusieurs heures plus tard, près d'une boucherie autour de laquelle il rôdait. Les blessures du garde furent cauterisées ; les furent-elles assez tôt ?

Les craintes que ce terrible accident firent naître viennent malheureusement de se réaliser. Le 27 mai, les symptômes de l'hydrophobie se déclarèrent. Le malade subissait des crises effrayantes, il avait horreur de l'eau. Une nuit même, quatre hommes pouvaient à peine le maîtriser ; c'était horrible ! Et la science est impuissante ; le garde-chasse a succombé.

A l'époque de l'accident, une dizaine de chiens mordus ou soupçonnés de l'avoir été, furent presque tous immédiatement abattus par leurs propriétaires. Le garde-champêtre de Wasquehal, armé d'un fusil, battait son territoire pour tuer les chiens non attachés. Mais, dans la commune de Marcq, ces mesures si sages n'ont pas été

prises ; elles auraient pourtant eu le résultat de rassurer les populations justement étonnées et de prévenir d'autres malheurs. Dans de pareils cas, il est bon d'agir promptement et avec énergie. (Progrès du Nord).

Ont été arrêtés à Roubaix pour vols et complicité de vol par recel : Léonard Lempereur, Célestine Richter et Célestine Salambier.

Un autre voleur, qui a dérobé une montre en argent et une capote en drap noir à un cabaretier de la rue de la Barbe-d'or, a pris la fuite vers la Belgique, son pays natal.

Une chaîne de montre, en or, a été trouvée sur la voie publique et déposée au bureau central de police à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Au marché aux grains de Lille du 5 mai, il y a eu une baisse moyenne de 0 fr. 30 cent. à l'hectolitre.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.
Présidence de M. Lallier. — Ministère public, M. Pelletreau.

Le sieur Louis Delplanque et ses deux sœurs exercent, depuis longtemps, la profession de marchands de beurre à Roubaix. Dernièrement, Delplanque avait préposé à la vente de cette marchandise un de ses neveux, et lui-même, afin d'attirer les acheteurs marchandait ce beurre, le trouvait excellent et en offrait sur le marché public un prix supérieur au cours du jour.

Or, ce beurre était d'une qualité très-inférieure, il était composé de parties diverses superposées par tranches, le tout recouvert tout autour d'une couche d'excellente qualité.

Les inculpés sont condamnés : Louis Delplanque à quinze jours de prison et 100 fr. d'amende, ses deux sœurs, à chacune 100 fr. d'amende, et le jugement sera inséré par extrait dans le *Mémorial de Lille*, le *Journal de Roubaix* et l'*Indicateur de Tourcoing*, et en outre affiché par extrait dans les deux dernières villes, le tout aux frais des condamnés.

Après avoir quitté la Belgique, son pays, à la suite d'une condamnation prononcée contre lui par le tribunal de Courtrai, le nommé Edouard Benoit, était venu se fixer à Roubaix, et pour se donner du bien être, il voyageait dans les communes voisines de cette ville où il commettait des escroqueries en soustrayant de l'argent et des marchandises chez des commerçants, en simulant un mandat de leurs clients. Il est condamné à un an et un jour de prison.

Après avoir subi une peine de cinq ans de prison en Belgique, Joseph Bouchard vint planter sa tente dans les environs de Bousbecques, il collectionnait des brouettes ; il en a volé à Halluin, à Marcq-en-Barœul et Bousbecques, il les a vendues à son bénéfice. — Trois mois de prison.

Asteyvans, Victor Albrouck, Henri Crucke et Pierre Vonoovavier, sont venus depuis quelques mois planter leur tente à Mouveau ; ils ont attaqué et blessé un Français qu'ils ont rencontré le soir sur la voie publique. Quatre mois de prison au premier, trois mois au deuxième. Les deux autres en sont quittes pour chacun deux mois de la même peine.

Une association pour vols en participation s'était formée entre les nommés Julien Bomagne, Paul Dariez et Louis Dubois. Le siège des opérations était à Roubaix. La Société opérait sur les étalages des marchands quincailliers, merciers ; et parfois sur les tiroirs des cabaretiers. Les bénéfices étaient satisfaisants et les associés se donnaient du bien être.

La police est venue arrêter l'essor de leur prospérité en surveillant leur trafic et en les arrêtant en flagrant délit. Le fondateur directeur, Julien Bomagne, passera un an en prison, Duriez, six mois, et Dubois, le plus jeune, en est quitte pour trois mois.

Gustave Loubaux, à la suite d'une condamnation pour vol, avait, à l'expiration de sa peine, été conduit en Belgique. Il ne put s'y résigner et revint à Roubaix sans autorisation. Il y a été arrêté pour vol d'une montre et une pièce de 5 fr. — Un an de prison.

Cour d'assises du Nord.

Audience de lundi 3 mai.
Présidence de M. Rottin, conseiller général. Ministère public. — M. Poux-Franklin, substitut du procureur général.

2^e affaire. — Vol qualifié.

Le 19 janvier 1869, vers six heures du soir, deux bobines de laine peignée pesant environ 20 kilogr., avaient été volées à Tourcoing dans la cour de la filature de dame veuve Motte-Duvillier, sous un hangar, ouvert par des individus qui étaient demeurés inconnus. Une surveillance organisée à l'effet de surprendre les coupables en flagrant délit, aboutit bientôt à ce résultat. Le 25 du même mois, à la même heure, le magasinier de l'usine, le sieur Henri Terrier, fut sous des toiles, vit l'un des accusés, Desrux, entrer dans la cour et prendre quelques instants après sous le hangar deux bobines de laine du poids de 21 kilogr. et d'une valeur de 150 fr. Il en remit immédiatement une à son camarade Petit, qui l'attendait à la

porte. Le garde-magasin s'élança à la poursuite des voleurs, dont l'un, put être atteint par lui à une distance d'un kilomètre environ. Petit réussit à s'enfuir en Belgique, laissant sa casquette sur les lieux du vol où elle était tombée. Il fut arrêté le 26 février suivant. Après avoir vainement dénié ces faits, Desrux et Petit, formellement reconnus par plusieurs témoins, ont avoué avoir, de concert, commis le vol précédent.

En conséquence, Henri Jean-Baptiste Desrux, âgé de 26 ans, né à Tourcoing, le 16 janvier 1843, lissierand ayant demeuré en dernier lieu à Roubaix ; et Charles-Louis Petit, âgé de 19 ans, né à Tourcoing, le 12 avril 1849, fileur, demeurant à Tourcoing, sont accusés de vol qualifié. Reconnus coupables par le jury, avec circonstances atténuantes, ils sont condamnés : Desrux à 4 ans de prison. Petit à 8 ans de prison. Déferseurs, MM. Watel et de Chateaux.

Cours public de chimie.
Lundi 10 mai à 8 heures 1/4 du soir.

DE LA LAINE.

Laines super fines, fines, moyennes, grosses, supergrosses, laines de couleur, et laines blanches, qualités d'une bonne laine. Laines de toison, laines mortes, laines de moutons maides. Composition de la laine brute de mérinos. Du suint et de la potasse qu'il fournit. Moyen à l'aide duquel le fabricant peut apprécier exactement le déchet de la laine qu'il achète.

Cours public de physique.
Mercredi 12 mai à 8 heures 1/4 du soir.

Photographie. Image du spectre solaire. Reproduction des estampes colorées. Applications de la photographie. Photographie chimique. Gravure héliographique. Hélioplastie. Photo-lithographie.

Pour toute la chronique locale : J. RENOUX.

On lit dans le *Courrier du Nord* du 24 avril :

« La société de médecine légale de Paris vient d'être, dans sa séance du 12 avril dernier, au nombre de ses correspondants nationaux, M. le docteur Cocheux, de notre ville. Ce titre est d'autant plus honorable que la société n'admet, dans le ressort de la même cour impériale, que sept membres correspondants. »

Soixante-cinq candidats s'étaient présentés. D'après les statuts, le nombre total des membres correspondants est fixé à cent ; il en a été nommé trente jusqu'à présent. » 8789

Emprunt DE LA VILLE DE PARIS.

L'agence du CRÉDIT AGRICOLE reçoit à ses guichets de Lille, Roubaix, Tourcoing, les souscriptions de 25 obligations et au-dessus à l'Emprunt de la ville de Paris. 8794.

FAITS DIVERS.

Les cerises viennent de faire leur apparition sur le marché de Paris, et l'on peut voir chez tous les marchands de primeurs, des boîtes de ces fruits dont le prix est naturellement encore assez élevé, quelque chose comme six ou sept francs le kilogramme.

Des cerises le fer mai, on le comprend. Ce qui est plus extraordinaire, c'est de voir chez Chevet ou chez Poiré des paniers de chasselas envoyés de Thomerie, et dont le grain, quoique vert, a la transparence de la maturité. Il coûte 25 fr. le kilogr. On aurait douze litres de verjus avec pareille somme.

Nous commençons à être blasés sur les Chinois ; en voici un dont l'arrivée à Paris va faire, ce nous semble, quelque sensation.

Cet Asiatique qui s'intitule l'*Ecorché vivant* a, en dit-il pendant les dernières guerres civiles, la peau enlevée jusqu'à mi-corps par ses compatriotes. Par un miracle que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, il n'a pas succombé à ce supplice horrible, et de simple soldat qu'il était dans l'armée du Fils-Ciel il s'est vu, d'un jour à l'autre, élevé à la dignité de phénomène. Il est en ce moment à Londres et, moyennant deux shillings, il ôte sa peau devant les badauds anglais, comme un autre ôterait son paletot.

Coincidence singulière ! Dimanche 25 avril deux yachts arrivaient en même temps en rade de Naples. L'un portait le duc d'Aviano et la comtesse de Paris, l'autre, le prince Napoléon Bonaparte.

Notre confrère X. Feynet, du *Temps*, nous excite à la gaieté en nous dévoilant la haute intelligence des conseils de révision.

Le ministre de la guerre, dit-il, met de temps en temps, vous le savez, des chevaux de l'armée à la disposition de l'agriculture. Un médecin de Montauban en avait deux chez lui.

Ces quadrupèdes officiels, m'écrivait-on, étaient traités avec tous les honneurs dus

à leur origine, et jamais, quand ils avaient besoin d'avoine, notre docteur ne s'était avisé de leur servir à dîner les *Titres de la dynastie napoléonienne*.

Cependant il arriva un jour le docteur dans un local qui lui appartenait pour une réunion privée électorale. Les opinions politiques du candidat n'étaient pas, par malheur, « les mêmes que celles des chevaux de M. Niel. » C'est toujours mon correspondant qui parle.

Grand scandale, vous l'imaginez bien. A quelque temps de là avait lieu la revue du conseil de révision, et aujourd'hui les chevaux de l'Etat ne sont plus chez le docteur. On dira qu'ils sont mal nourris, mal soignés, qu'ils dépérissent. Le docteur soutiendra le contraire : et vous verrez que le public dira, lui : Si le docteur n'avait pas abrité sous son toit une réunion désagréable au gouvernement, les deux chevaux seraient encore dans son écurie.

Une correspondance de Londres signale les progrès remarquables que le catholicisme fait de plus en plus en Angleterre et surtout au centre même de la capitale, où les ritualistes commencent à célébrer le service divin avec la pompe du culte catholique. C'est principalement à l'église de Tous les Saints (All Saints Church), dans le quartier de Lambeth, à laquelle se rend M. Gladstone, chef du ministère actuel, que les jours de grandes fêtes, des processions ont lieu avec prêtres célébrants, prêtres assistants, acolytes, chantres, etc., précédés de la croix, de bannières et d'autres insignes religieux, les autels sont ornés de fleurs et brillamment illuminés, et l'encens brûle pendant toute la durée de l'office, que célèbrent des ministres recouverts de riches ornements.

Cet exemple est déjà suivi dans les églises de Saint Alban (quartier d'Holborn) de Saint Michel (Shoreditch) de Saint Mathias (Stoke Newington) et autres desservies par les ritualistes.

Mais le fait le plus important que nous annonçons notre correspondant, c'est qu'un nombre considérable des membres du haut clergé anglican ont résolu de répondre à l'appel du Pape et d'assister au concile oecuménique qui se réunira à Rome le 8 décembre prochain.

S. E. M. le ministre de l'Instruction publique vient de souscrire pour quatre cents exemplaires à la 4^e édition de l'*Arboriculture fruitière* par M. Gressent.

On lit dans le *Nouveliste de Rouen* : « Dans l'arrondissement de Montivilliers, il n'est bruit dans ce moment que d'une trouvaille incroyable : une mine d'or. Voici à ce sujet les renseignements qu'on nous adresse : »

Le charretier de Mme veuve Petit, au Fontenay, avait, disait-il, fait une merveilleuse trouvaille. Il avait, ni plus ni moins, découvert une pierre sous laquelle de grands trésors avaient dû être cachés.

D'après les recherches de l'arrondissement, cette pierre remontait au temps de Rollon. La justice fut appelée, et, jusqu'à son arrivée, le prétendu trésor fut gardé à tour de rôle par le domestique ou par son chien. Lundi dernier, la foule se rendit à l'endroit où l'on pensait trouver une mine d'or ; on se croyait au Pérou.

Hélas, la superbe pierre, jusqu'alors recouverte de terre, et qu'on dégageait avec précaution, n'était qu'un amas de chaux déposée dans un bassin par suite d'une construction, et endurcie par le temps. L'antiquaire qui a si bien rencontré gardera comme souvenir au moins quelques parties de cette chaux rare, qui, selon lui, remonte au X^e siècle.

L'auteur de cette découverte continue cependant à creuser ; s'il fouille assez profondément, il trouvera, sinon les trésors de Rollon, au moins la pierre et le caillou nécessaires pour employer la chaux merveilleuse et élever une niche au pauvre quadrupède chargé plus spécialement de la garde du trésor.

Il y a environ six semaines, une jeune femme allemande, d'une physionomie intéressante, accompagnée de deux enfants, descendait du train à Charleroi. Elle ne retrouvait pas les bagages qu'elle avait fait enregistrer à Luxembourg.

On fit jouer le télégraphe, mais en vain : les bagages étaient perdus. L'étrangère, désolée, dut se résigner à continuer sa route pour Paris, où elle allait rejoindre son mari. Les employés de la station lui avaient promis de lui adresser ses effets aussitôt qu'ils seraient retrouvés.

Arrivée à Paris, la pauvre femme fut mal reçue par son mari, qui prit prétexte de la perte de ses malles pour lui faire des reproches, l'accabla d'injures et, dit-on, de coups. La malheureuse créature supportait tout sans se plaindre ; les baisers de ses enfants la consolèrent des brutalités de son mari. Enfin, un jour, les bagages n'arrivèrent pas, il la chassa avec ses enfants.

Hier soir, elle arrivait au dernier train. Sa douce physionomie reflétait une profonde douleur, ses yeux se remplissaient de larmes chaque fois qu'elle regardait les deux pauvres petits êtres attachés à sa malheureuse destinée.

Elle s'arrêta à l'intérieur de la station. Où allait-elle ? Elle n'en savait rien ; sa bourse était vide. Cependant les enfants avaient faim... Accroupie entre eux, les entourant de ses bras, elle les couvrait de larmes et de baisers pour étouffer leurs plaintes.

Les voyageurs s'arrêtaient, attendris par cette scène douloureuse. On interrogea la pauvre femme, mais elle ne savait pas un mot de français. Enfin, heureusement, il

se trouva là une dame de Charleroi qui parla l'allemand. Par elle on connut les malheurs de la pauvre femme. On fit une collecte qui produisit 37 fr. Un M. Pirmes, de Châtelet, nous ne savons lequel donna 20 fr. et compléta cet acte de charité en emmenant la petite famille à laquelle il procura un logement.

(Journal de Charleroi.)

Enfin ! le *Constitutionnel* va avoir une fière occasion de se réhabiliter. Cette fois, on ne l'a pas seulement vu, on l'a tué.

C'est dans l'île du Prince-Edward que la pauvre bête est allée finir sa carrière. Le mercredi, 3 avril, dans la soirée, M. W. Henderson et son fils, de Greenwich, aperçurent, en fermant les levées, à la tête du havre Saint-Pierre, un objet étrange à la surface de l'eau, à environ un quart de mille de la digue du havre, et, poussé par la curiosité, ils descendirent dans leur bateau et se dirigèrent vers l'objet en question.

Rendus au moins à 100 verges de lui, ils reconnurent que c'était un serpent marin. Quelle doit avoir été leur surprise en le voyant lever la tête, dans laquelle brûlaient deux étincelles de feu vives et regarder directement vers eux !

M. Henderson, se rappelant qu'il avait quelques balles dans sa giberne, les en retira en toute hâte, et ces messieurs chargèrent leurs fusils et se disposèrent à attaquer l'animal en s'en rapprochant. Le péca dit à son fils de se tenir prêt à tirer à la tête de l'animal au moment où il la monterait hors de l'eau. Ils le virent lever la tête, firent feu simultanément et se convainquirent que leurs balles l'avaient atteint, car le monstre leva la tête et une partie de son corps plusieurs pieds au-dessus de l'eau.

M. Henderson dit que l'animal est terrible à contempler dans son agonie : levant son énorme queue dans l'air, et fouettant l'eau de nouveau avec furie, tout en tortillant et tordant son corps comme pour se délivrer des souffrances de sa mort. Peu de minutes après avoir été blessé il devint sans mouvement ; les agresseurs tirèrent encore une fois et il mourut instantanément. M. Henderson parvint ensuite, non sans beaucoup de difficultés, à le mettre sur la côte.

On le mesura : sa longueur est de 23 pieds et sa circonférence aux plus gros endroits de 29 pouces ; sa couleur était brune. Il avait dans l'estomac plusieurs truites et saumons, trois outardes et deux canards. Le serpent est encore à l'endroit où il a été retiré sur la côte à l'entrée du havre de Saint-Pierre, et une foule de personnes passent tous les jours pour satisfaire leur curiosité en regardant les restes de ce monstre aquatique.

On a découvert dernièrement à Menton-Abbot, un trésor composé de diamants et de joyaux. On faisait des réparations à Denbury-House, propriété appartenant à un gentleman de Torquay. Cette maison est très ancienne. Dans l'une des salles, le peintre a découvert un placard qui semblait n'avoir pas été ouvert depuis des siècles. Le peintre ayant obtenu la permission de l'ouvrir, a été très surpris d'y trouver entassées des masses de diamants et joyaux. Personne n'avait connaissance de cette cachette, où l'on croit que ces objets étaient entassés depuis des siècles. Le propriétaire a pris possession de ce trésor évalué à plusieurs centaines de livres sterling.

Une machine à vapeur pour tondre les brebis est usitée à Melbourne (Australie). Une minuscule turbine de 75 millimètres de diamètre met le couteau en mouvement. La vapeur lui est apportée par un tube en caoutchouc placé à l'intérieur d'un tube plus grand, par lequel cette même vapeur est rejetée après avoir produit son effet. Par un engrenage, la turbine communique avec une roue sur laquelle est fixé le couteau. Un peigne placé à la partie intérieure de l'outil sert de guide et préserve la peau de tout contact avec l'instrument tranchant. Il paraît que cette machine tond plus vite et plus proprement que les ciseaux et sans danger pour l'animal. (Cosmos.)

Le grand problème de la tulipe bleue est toujours à l'ordre du jour. Des milliers de croisements sont faits chaque année ; des centaines de tulipomanes de Belgique et de Hollande sont déjà arrivés à Paris pour être présentés à la floraison de ces tulipes, arrosées avec une certaine liqueur.

On assure que l'oignon de la première tulipe bleue qui fleurira ne vaudra pas moins de trois millions de francs. Celui de la fameuse tulipe appelée la *Brasserie* fut payé cent mille, et il rapporta plusieurs millions à son heureux possesseur.

(Constitutionnel)

On lit dans le *Figaro* : Un de nos amis s'est égaré, il y a peu de temps, dans un club populaire ; il en est revenu, jurant mais un peu tard... et rapportant un échantillon de l'éloquence oratoire en honneur dans ces parages.

L'ORATEUR. — Nous sommes le peuple ; et ceux qui prétendent nous représenter nous la font à l'oiseille. Tenez ! le Sénat et le Corps législatif.

COURS DE LA BOURSE.

Du 8 Mai 1868.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 0/0... 71.40	— 3 0/0... 71.63
4 0/0... 102	— 4 0/0... 102.50